

Intégrer un lycée de la Défense...

jeudi 16 janvier 2014, par [Administrateur](#)

Six lycées de la Défense s'ouvrent aux jeunes sortant de 3ème, de condition modeste, dans le cadre du Plan Égalité des chances (PEC) du ministère de la Défense.

Ces établissements, pour ce qui est du Secondaire, sont des lycées « comme les autres » et n'ont aucune vocation à présélectionner ni à former de futurs militaires.

Le régime normal est l'internat. Les études sont entièrement gratuites pour les boursiers, qui bénéficient en outre de différentes prestations en nature tout en conservant le bénéfice de leur bourse.

ATTENTION aux contraintes du calendrier :

- la campagne de pré-inscription des quatre lycées de l'armée de terre et du lycée naval sera close le 12 février pour l'entrée en seconde

Plus d'informations dans le document ci-dessous et [en suivant ce lien](#) :

